



## Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 29 septembre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 20 septembre 2021.

**DELEGUES EN EXERCICE : 37**

**NOMBRE DE PRESENTS : 29**

**NOMBRE DE VOTANTS : 33**

**Objet : Subvention Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)**

**Présents : 29**

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BAGNAUD Gérard (Cubzac les Ponts), BARDEAU Jean Luc (Suppléant Prignac et Marcamps), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virsac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), HERNANDEZ Sandrine (Saint André de Cubzac), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), MABILLE Christian (Peujard), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PEROU Laurence (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUX Vincent (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts), TARIS Roger (Tauriac), TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac).

**Absents excusés ayant donné pouvoir : 4**

BLANC Jean Franck (Teuillac) à BOURSEAU Christiane (Virsac), CAILLAUD Mathieu (Saint André de Cubzac) à TELLIER Nicolas (Saint André de Cubzac), JOLLIVET Célia (Peujard) pouvoir à Christian MABILLE, MARTIAL Christophe (Val de Virvée) pouvoir à LOUBAT Sylvie.

**Absents excusés : 2**

FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (LANSAC).

## Absents : 2

BELMONTE Georges (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan).

Secrétaires de séance : GUINAUDIE Sylvain

Vu la délibération n° 2021-73 en date du 26 mai 2021 par laquelle Grand Cubzaguais a adhéré à la convention triennale avec l' ALEC en vue de bénéficié de la mission de conseil en Energie Partagé et autorisé la Présidente à prendre les mesures nécessaires à sa mise en œuvre,

Vu la convention triennale visant le renforcement des orientations de la Communauté de Communes en matière de développement durable, d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables,

Considérant que la subvention annuelle de Grand Cubzaguais est de 9 960 € ,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'allouer en 2021 la subvention suivante :

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| ALEC (Subvention annuelle) | 9 960.00€ |
|----------------------------|-----------|

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac,  
 Le 30 septembre 2021.

